

# L'écho de Perrouse

Le journal municipal de la commune de Perrouse et Villers le temple



Janvier 2021

n°20

## L'édito du Maire

Après vingt ans de bons et loyaux services, Roland Gastine, notre ancien maire, est parti en retraite. Au nom de tout le conseil municipal, je le remercie chaleureusement pour son dévouement envers la commune. Je suis certain que de nombreux habitants se joignent également à ces remerciements.

J'ai l'honneur et la responsabilité de reprendre l'édito du Maire pour ce vingtième numéro de l'Écho de Perrouse.

Les mesures sanitaires ne nous auront pas permis de nous rencontrer comme à l'habitude. Cependant, j'ai toujours veillé à rencontrer le maximum d'entre vous au cours de mes déplacements quasi quotidiens. Le dialogue et la transparence seront ma ligne de conduite et celle du conseil.

Tout au long de cette période inédite, le conseil municipal est resté actif et de nombreux travaux ont été finalisés. Les projets et les travaux futurs seront discutés en fonction des capacités budgétaires de la commune.

Le PLUI ayant été rejeté par les services de l'État, un nouvel examen aura lieu au cours de l'année 2021. Les intérêts de la commune devront être défendus à nouveau, avec vigueur. Vous serez informés régulièrement de l'avancement des études de ce nouveau plan.

Enfin, je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents de notre village, qui compte au dernier recensement 275 habitants, auxquels il faut ajouter les sept nouveaux nés de 2020.

Même si la période semble morose, le conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.

Le Maire  
Joël MICHAUD



## Bonne année à tous

prenez soin de vous et de vos proches

## Réfection du château d'eau

La porte de l'ancien château d'eau situé au centre du village, derrière la fontaine, a été remplacée fin novembre. L'ancienne porte, complètement rouillée, risquait de tomber à tout moment et posait un réel danger pour les passants et les enfants. Les pierres de la façade ont dû être restaurées et consolidées afin d'assurer un maintien correct de la nouvelle porte. Celle-ci, en acier galvanisé, assure désormais la sécurité du site tout en laissant passer les hirondelles et chauves-souris qui nichent sous la voûte.



## Fontaine de Perrouse

Avec l'enfouissement des lignes électriques, la nouvelle porte du château d'eau et l'aménagement autour de la fontaine, la fontaine reste le dernier élément à devoir être rénové. Nous avons déjà eu l'occasion d'en parler, sa restauration avait pourtant été votée par la CCPR au titre de la restauration du *petit patrimoine* en 2018, mais ce projet a été supprimé par le bureau de la CCPR. Cette décision arbitraire, à l'encontre de ce qui avait été voté par les délégués communautaires, est la conséquence des problèmes budgétaires de la CCPR, soulignés par la Cour des Comptes.

Bien que la restauration du petit patrimoine soit de la compétence de la CCPR, la commune réfléchit avec le conseil départemental à une solution compatible avec le budget de la commune.

Cela dit, la suppression des lignes aériennes au-dessus et autour de la fontaine est déjà un progrès esthétique !

## ■ Dispositions liées au COVID

La crise du COVID, qui touche tout le monde et nous a mis par deux fois en confinement, a chamboulé toute l'activité de la commune. À commencer par la mise en place du nouveau conseil municipal à l'issue des élections qui se sont déroulées 2 jours avant le premier confinement. Les nouveaux élus le 15 mars n'ont pu se réunir à huis-clos que le 27 mai pour élire le nouveau maire et les adjoints, et le 10 juin pour désigner les membres des différentes commissions. Malgré cela, il a fallu suivre les affaires courantes et notamment les travaux engagés, ceux de la VC1, le nouveau parking du stade et l'enfouissement des lignes électriques.

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ont eu lieu, également à huis-clos, et ont été retransmises en live sur Facebook. Les festivités du 14 juillet ont été annulées, tout comme de nombreux événements qui étaient prévus par l'AS Perrouse ou le comité des fêtes.

Le traditionnel repas des anciens prévu mi-janvier 2021 a dû être annulé. Il sera remplacé par la distribution d'un panier garni de produits régionaux à tous les habitants de plus de soixante ans. De même, la présentation des vœux du maire est supprimée.

Le conseil a distribué en avril et mai dernier des masques, d'abord aux anciens, puis à tous les habitants. Les permanences à la mairie ont été adaptées, avec gestes barrière, port du masque obligatoire et gel à disposition, et en limitant le nombre de personnes simultanées dans la salle.

Les locations à la salle des fêtes ont dû également être interrompues, les rassemblements familiaux festifs étant interdits, entraînant une baisse des revenus pour la commune.

Heureusement, nous ne déplorons pas de victimes ni de malades graves dus à ce virus, malgré plusieurs cas positifs confirmés ces derniers mois. Nous espérons que la situation s'améliorera rapidement et permettra de retrouver une activité normale, pour la vie de la commune, dans toutes les familles, les entreprises et commerces.



Le conseil municipal remercie **tous les habitants** qui ont décoré leurs extérieurs avec des guirlandes lumineuses, ainsi que le **comité des fêtes** pour les jolies décorations placées aux entrées du village. Ces efforts combinés ont permis d'égayer cette période de Noël compliquée.

## ■ Travaux divers



Les travaux de la voie communale entre la fontaine et l'intersection avec la nouvelle route conduisant à l'échangeur de They sont enfin terminés. L'accès au pôle scolaire, au stade, à la salle de rencontre est maintenant sécurisé et déjà apprécié par bon nombre d'habitants. Si le département a pris à sa charge le tronçon de route jusqu'à la hauteur de la salle de rencontre, le restant des travaux jusqu'au niveau de la fontaine a été supporté par la commune. Le coût de cette opération est de 330 000 € HT, dont seront déduites les aides. Ce montant, avancé par le département, sera remboursé en quatre échéances sur quatre années.

### Déplacement de l'arrêt de bus

Suite à la modification du carrefour au centre du village, l'abribus a été déplacé pour le positionner en face du nouvel arrêt de bus.

### Lotissement Impasse des Cryots

Suite au projet discuté depuis plusieurs années, le permis d'aménagement a été déposé en mairie par Habitat 70 pour un lotissement comportant sept parcelles à bâtir, au bout de l'Impasse des Cryots. Les terrains, d'une superficie de 650 à 750 m<sup>2</sup>, seront vendus viabilisés.

## ■ Arbres dangereux



Depuis plusieurs années, le chemin forestier prolongeant le Chemin du Pâquis est entravé par des arbres, essentiellement des frênes malades. D'autres arbres sont même « pendus » au dessus du chemin et présentent un réel danger pour les piétons. Ces arbres proviennent tous de parcelles privées (côté gauche en montant le chemin).

Un **arrêté municipal interdit la circulation des promeneurs** sur ce chemin en raison de la dangerosité de ces arbres. Des courriers ont déjà été adressés aux multiples propriétaires afin qu'ils fassent abattre ces arbres. Certains ont effectué les travaux nécessaires ou sont en cours de le faire. D'autre part, la commune a racheté quelques parcelles et est prête à le faire à nouveau. Les propriétaires concernés seront à nouveau contactés et mis en demeure, si besoin, de réaliser les travaux de sécurisation.

Le département a lancé une plateforme [bourse-forestiere.haute-saone.fr](https://bourse-forestiere.haute-saone.fr) mettant en relation vendeurs et acheteurs potentiels de parcelles forestières. Ce service gratuit vise ainsi à identifier les propriétaires de terrains boisés et à faciliter les ventes, achats ou échanges.

## ■ La fibre arrive !



L'arrivée de la fibre à Perrouse est un véritable serpent de mer... on nous la promet depuis plusieurs années. On a déjà eu l'occasion de communiquer sur la base des informations fournies par le Département ou Haute-Saône Numérique (HSN), et enfin... elle arrive !

Notre commune se situe pourtant sur l'arc optique permettant à la fibre de se déployer en Haute-Saône en provenance du Doubs. De ce fait, les tranchées amenant la fibre au département ont été creusées il y a bien longtemps, créant un espoir de raccordement. Et une longue attente...

Cependant, une nouvelle étape a été franchie il y a quelques mois avec l'installation au centre du village d'une armoire verte, le « sous-répartiteur optique » (SRO) d'où partent les brins de raccordement vers chaque habitation. Ce répartiteur est directement relié au nœud principal de Rioz. Tout est désormais prêt pour lancer la commercialisation auprès des particuliers.

Dès le 25 janvier 2021, les particuliers de Perrouse qui en feront la demande, pourront être raccordés directement avec une fibre connectée à un boîtier (une box), au domicile, depuis le SRO au centre du village.

L'installation est totalement gratuite, mais il faut s'assurer que l'accès jusqu'à l'intérieur du domicile est disponible sans obstacle. Les éventuels travaux sur le terrain du propriétaire seront à sa charge.

Les abonnements fibre tournent en général autour de 30 à 40 €, selon les opérateurs et les options. Ils assurent un débit moyen de 100 Mb/s au lieu des 1 à 2 Mb/s de l'ADSL actuel (ou des 8 à 10 du 4G).

Dans un premier temps, six opérateurs sont prêts à commercialiser leurs offres : Orange, Ozone, Nordnet, Free, Coriolis et K-net. Normalement, SFR et Bouygues devraient suivre rapidement.



Réunion d'information à la salle des fêtes de Perrouse, le 22 décembre, avec le président du département, le sous-préfet, la présidente de la CCPR, le directeur de Haute-Saône Numérique et le maire de Perrouse.

La plupart des foyers de Perrouse seront éligibles au raccordement dès le 25 janvier. Mais les locataires devront être vigilants, car ce sont les propriétaires qui doivent autoriser les entreprises à intervenir sur leur domaine privé. De même pour les lotissements, dont le lotisseur a l'obligation légale de prévoir les fourreaux pour déployer la fibre. Vérifiez sur le site de Haute-Saône Numérique ([www.hautesaonenumerique.fr](http://www.hautesaonenumerique.fr)) et le cas échéant, contactez votre propriétaire.

Le département a beaucoup investi depuis 2014 pour permettre à la Haute-Saône de s'équiper en numérique. Cette première phase de raccordement concerne 50 000 abonnés et une deuxième phase est en cours d'étude pour 75 000 abonnés supplémentaires. Tous les habitants haut-saônois seront raccordés d'ici à 2023, faisant du département de Haute-Saône l'un des mieux raccordés à la fibre, ce qui est un facteur décisif de développement économique.

## ■ Nouvelle équipe municipale

Le printemps a vu l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale suite aux élections de mars 2020. Une équipe rajeunie et féminisée, au service de la commune, qui se présente sur la page : <http://perrouse.org/elus.html>

Les sujets à l'ordre du jour des conseils municipaux sont visibles sur : <http://perrouse.org/conseils.html>



Le grand sapin, installé à son nouvel emplacement près de la fontaine suite aux travaux d'aménagement.

## AS Perrouse



L'AS Perrouse vient de fêter son cinquantenaire, et le club est prêt pour les cinquante ans à venir !

La fin de saison 19-20 a été fortement impactée par la Covid-19. Le début de saison 20-21, encore plus perturbée par la crise sanitaire, nous oblige à piloter, en tenant compte des décisions gouvernementales, données au fur et à mesure que le virus et ses effets évoluent. Nous avons mis en place un référent Covid, en relation avec nos licencié(e)s et les instances compétentes (ARS, Département, Ligue de BFC de football, District de football de la Haute-Saône). Nous avons également embauché un jeune du club en contrat d'apprentissage afin de structurer nos écoles de foot, masculine et féminine et proposer des contenus sportifs qualitatifs et formateurs.

Pour ce faire, nous entamons un nouveau projet club pour 20-25, mettant en avant des axes d'amélioration à tous les niveaux : sportif, éducatif, associatif. Notre équipe fanion senior est en R2, notre équipe B est première de son championnat D2. Nos éducateurs proposent des séances variées et attractives. Nos féminines, toutes catégories confondues, comptent de plus en plus de licenciées d'année en année avec un encadrement compétent et formé. Le football féminin est un levier de développement du football amateur. Nos écoles de foot labellisées, restent des outils majeurs pour proposer des contenus footballistiques de pré formation de qualité afin de pouvoir, à l'avenir intégrer nos licencié(e)s au sein de nos équipes senior de niveau supérieur. Redéfinir les missions et le rôle du Groupement du Pays Riolois pour faire le lien de niveau entre l'école de foot et les seniors masculins et féminins.

En rapport avec nos ambitions et afin de recevoir nos licencié(e)s et partenaires dans les meilleures conditions, nous réfléchissons à deux nouveaux projets. Premièrement, un agrandissement de nos vestiaires, selon les normes FFF N3/R1. Deuxièmement, la mise aux normes 105 x 68 m du terrain honneur en herbe. Ces projets se doivent d'être conformes avec nos ambitions sportives, tant au niveau des seniors qu'au niveau de nos jeunes licencié(e)s. L'AS Perrouse est un club reconnu par les instances du football et administratives, départementales et régionales. Nos rôles, éducatif et associatif, vont de pair avec ces deux projets et nos valeurs.

Prenez soin de vous et de vos proches !

L'AS Perrouse vous souhaite une excellente année 2021 pleine d'espoirs !

Romuald Viallon  
*Vice président de l'AS Perrouse*



## Pôle scolaire

Le pôle scolaire situé en face du stade est désormais géré par la CCPR. Le conseil d'école a eu lieu en octobre, et c'est l'occasion de faire un point sur cette année perturbée.

Le pôle comporte six classes :

- 1 classe de maternelle PS/MS (20 et 6 élèves),
- 1 classe de maternelle MS/GS (15 et 7 élèves),
- 1 classe de CP (17 élèves),
- 1 classe de GS/CE1 (9 et 11 élèves),
- 1 classe de CE2/CM1 (14 et 9 élèves),
- 1 classe de CM1/CM2 (10 et 14 élèves).

Soit au total 132 élèves issus de 98 familles en provenance des villages environnants :

Aulx-les-Cromary (13), Buthiers (23), Chambornay (10), Cromary (26), Perrouse (16), Sorans (37), autres (7)

Pour des questions de sécurité, l'accès à l'école n'est ouvert que pendant les heures d'arrivée et de sortie des élèves, pour les arrivées de 8h20 à 8h30 et de 13h20 à 13h30, et pour les sorties à 11h30 et à 16h30. Les parents doivent attendre leurs enfants à l'extérieur. Les enfants de maternelle peuvent être accompagnés jusqu'au vestiaire. Les autres élèves sont pris en charge par les enseignants devant le portail.

En raison de la pandémie, de nombreuses activités pédagogiques et ateliers interclasses ont été annulés dès le premier confinement.

Depuis l'arrivée des enfants de Sorans, la capacité et la disposition des classes de maternelle doit être revue pour les adapter au mieux. Des travaux ont été demandés par l'équipe pédagogique et la réponse de la CCPR est espérée pour 2021. Par ailleurs, suite aux modifications de la route et du parking, certaines améliorations possibles ont été notées et pourraient faire l'objet de prochaines adaptations.

## ■ Élevage intensif à Sorans

Le projet d'extension d'un élevage bovin à Sorans-les-Breurey a suscité l'inquiétude au printemps dernier. Ce projet prévoit la construction d'un nouveau bâtiment permettant d'accueillir au total 370 vaches avec une zone de traite automatique en carrousel. Les vaches, qui seront alimentées exclusivement avec du fourrage, ne verront jamais les pâturages mais disposeront d'un espace de 350 m<sup>2</sup> pour se dégourdir les pattes.

Lors de l'enquête publique, de nombreuses associations de défense de l'environnement se sont élevées contre ce projet, le plan d'épandage, le prélèvement important de la ressource en eau et ont souligné que ce type de projet intensif était à contre-sens de l'ère du temps et des aspirations sociétales concernant le bien-être animal. De son côté, la famille Adam indique que la production permettra de répondre à la demande croissante de lait sur la région.

Paradoxalement, si on en juge par le dossier déposé en préfecture, cet investissement de plus de 2,5 millions d'euros n'aboutira à termes à aucune amélioration notable des revenus des exploitants. Le projet a néanmoins été validé par la préfecture.

Les constructions étant en limite de commune avec Villers-le-temple, il conviendra d'être vigilant à l'avenir sur les potentielles nuisances visuelles et sonores et l'éventuelle pollution du cours d'eau en contre-bas.



## ■ Surtension électrique



Lors des travaux d'enfouissement des lignes électriques, fin janvier 2020, une fausse manipulation des ouvriers a entraîné une brève surtension et causé des dégâts dans la rue de la creuse et la rue des longs champs.

Plusieurs habitants ont eu divers appareils électriques et électroménagers endommagés, y compris un portail motorisé. Une expertise a été réalisée par les assurances de la commune et du SIED 70 (responsable du chantier).

## ■ État civil

2020 a été une belle année en matière de naissance, avec sept nouveaux habitants, dont deux enfants de nouveaux conseillers municipaux.

- Maël, le 29 janvier
- Cléo, le 28 mai
- Naël, le 21 juin
- Guénoilé, le 24 juin
- Milio, le 19 octobre
- Agathe, le 25 octobre
- Abby, le 10 décembre



Par ailleurs, nous avons eu à déplorer le décès en février de René Brieffe, en résidence secondaire à Villers le Temple.

Au total, suite au recensement de 2020 et en comptant les naissances, la population de la commune s'élève désormais à 282 habitants.

## ■ Retraite méritée

Madame **Dominique Didier** a été employée durant vingt ans au service de la commune, en charge du ménage de la mairie et de la salle des fêtes. Elle a pris, fin décembre, une retraite bien méritée. Qu'elle soit remerciée chaleureusement pour son dévouement et sa discrétion.

Les restrictions sanitaires n'ont pas permis au conseil municipal de célébrer ce départ comme il se doit avec un verre de l'amitié. Ce n'est que partie remise, nous l'espérons.

La mairie va ouvrir un poste en remplacement de ce départ. Les personnes éventuellement intéressées peuvent contacter la mairie.

## ■ Restez connecté



Les informations en temps réel et les alertes concernant la commune sont diffusées sur deux canaux :

- la page Facebook de la commune : <https://www.facebook.com/perrouse> ou,
- l'application **PanneauPocket**, disponible sur smartphone ou ordinateur (à télécharger sur <https://app.panneaupocket.com>).

En complément, le site [www.perrouse.org](http://www.perrouse.org) donne des informations de fonds sur le fonctionnement de la commune et les services disponibles, ainsi que sur le territoire et l'histoire de la commune.

## ■ Église Saint Mathias



L'église Saint Mathias, située à Cromary appartient aux deux communes de Cromary et Perrouse. Cette église date de 1730. Comme tout édifice ancien, il doit être maintenu et à l'occasion restauré. En l'occurrence, d'importants travaux doivent être envisagés sur la charpente, le toit et les murs de la nef, ainsi que sur le clocher. Un projet de restauration a été lancé en 2018, avec dans un premier temps une expertise effectuée par un cabinet d'architectes agréé puis la constitution d'un avant projet détaillant les interventions à prévoir.

En particulier, la charpente de la nef s'est affaïssée au cours du temps et des poutres commencent à s'appuyer sur la voûte de la nef, menaçant leur intégrité. Par ailleurs de grosses fissures sur certains murs créent des fragilités et laissent entrer l'humidité à l'intérieur.

Le chantier sera mené en plusieurs tranches. Il est piloté par la mairie de Cromary en coordination avec la commission Églises-Cimetières des deux communes. Les demandes de subventions sont en cours de réalisation et la convention de maîtrise d'œuvre a été signée avec le cabinet d'architectes. La faisabilité des différentes tranches dépendra du dossier de financement et de la charge correspondante pour le budget des communes.

Au-delà de l'aspect religieux de l'édifice, l'église Saint Mathias est un élément important du patrimoine des deux communes. Et c'est notre responsabilité commune d'assurer la sécurité des habitants circulant aux abords ou dans l'église.

L'association Saint Mathias Cromary-Perrouse a été montée pour aider à trouver des financements et sensibiliser les habitants à la sauvegarde de ce patrimoine. L'adhésion de soutien, s'élevant à 20 € par an, est à envoyer à *Association Saint Mathias Cromary Perrouse*, 7 grande rue, 70190 – Cromary.



## ■ Récréation... dans sa 19<sup>e</sup> année

L'association a été créée suite à la construction de la salle de rencontre de Perrouse en 2002... 19 ans déjà qu'elle propose des animations et activités variées : la gym, la marche, la danse, les cours de guitare, les jeux de cartes font partie de son identité.

Six cours de gym par semaine sont dispensés par des animateurs diplômés, de la gym douce au renforcement musculaire ou encore le tout nouveau cours d'aéro-step.

Mais vous pouvez découvrir toutes nos activités en détail avec leurs horaires et leurs lieux de dispense sur notre blog, alors je ne vous en dit pas plus ici : [recreation70@over-blog.com](mailto:recreation70@over-blog.com)

Cette période de pandémie a bien sûr impacté toutes nos activités en forte perte d'adhérents. D'abord une reprise en septembre avec des gestes barrières bien respectés, mais reprise de courte durée avec la suspension de toutes les activités en milieu clos dès novembre. Les cours vidéo en ligne, dispensés en direct par nos animateurs sportifs ont pris la relève depuis. Idem pour les cours de guitare, faute de mieux et en attendant des jours meilleurs !

Toute l'équipe d'animation se joint à moi pour vous souhaiter une bien meilleure année 2021 !

Jean-Philippe Chofardet  
*président de Récré Action*

